

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU VENDREDI 25 OCTOBRE 2013

L'An deux mil treize et le vingt cinq octobre à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pierre SATTONNAY, Maire.

Présents : MMES M. DELAY et F. NAKOUS, MM. P. SATTONNAY, J. BARISWYL, J-C BAUD, P. CLAVIER, M. D'ELIA et J-C LIMAT.

Absents excusés : Mmes N. GUIGNERET et Danièle MACLE (Procuration à P. SATTONNAY)

Secrétaire de séance : M. P. CLAVIER.

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU 27/09/2013 :

DM BUDGETAIRE : VIREMENT DE CREDIT DU CHAPITRE 041 AU CHAPITRE 014 :

Suite à une demande de la trésorerie, il convient de faire des transferts de crédits sur différents compte pour une opération d'ordre (1603€ au compte 1328/041 et 1603€ au compte 238/041) et une opération réelle (500 € au compte 73925/014).

Décision modificatif votée à l'unanimité des présents.

REMUNERATION DE L'EMPLOYE COMMUNAL :

La décision de la porter à SMIC + 10 % (séance du 27/09/2013) nécessitant une délibération, celle-ci est votée à l'unanimité.

SIAAL : « PROJET D'ASSAINISSEMENT POUR LE QUARTIER DU MOULIN » :

Suite aux réserves émises par les Services de la Préfecture (Contrôle de Légalité), les élus décident à l'unanimité d'annuler la délibération du 06-09-2013, par laquelle la Commune prenait en charge une partie de ces travaux. Du fait de la répartition des compétences pour l'assainissement entre le SIAAL et les communes adhérentes, la commune n'est pas en droit, dans ce cas, d'apporter sa participation financière.

Par la suite, le SIAAL a proposé une nouvelle version pour une délibération. Après l'avoir étudiée et en avoir débattu, les élus, soucieux de respecter les recommandations de la Préfecture, refusent à l'unanimité, de l'approuver, estimant qu'elle ne rend pas compte exactement de la réalité des travaux prévus. Pour essayer de débloquer cette situation, conseil sera demandé aux services de l'Etat.

RENOUVELLEMENT D'UN BAIL COMMUNAL :

Suite à la résiliation du bail communal de Melle PERNOT Céline (parcelle ZB 42 lieu-dit « derrière l'église »), Mme ANTIER Brigitte s'est proposée de le louer selon les mêmes termes du bail, mais souhaite que soit évoquée l'utilisation d'une partie de la parcelle pour des dépôts inertes, dans le cadre d'une convention non renouvelable d'une durée de 4 ans, qui se termine le 16 Juillet 2014. Les élus donnent leur accord à l'unanimité.

PANNE DE CHAUDIERE A L'ECOLE :

Suite à une panne de chaudière à l'école, plusieurs entreprises sont venues sur place afin d'évaluer le problème et de proposer des tarifs pour la réparation et le changement de la chaudière.

	<u>Réparation</u>	<u>Chaudière à condensation</u>	<u>Chaudière basse température</u>
- <u>Gaz Service</u> :	782.44€ TTC	3 683.92€ TTC	3 382.53€ TTC
- <u>Grand-Berquand</u> :			3 211.26€ TTC

Compte-tenu de l'âge de la chaudière (10ans), la réparation sera demandée à Gaz service, de façon à ce que tout soit en ordre pour la rentrée de novembre.

ETUDE DE DEVIS :

5 affichettes en alu pour le Gaz et 1 pour le Défibrillateur :

Publijura : 85€ HT

Visualis : 184€ HT

Le Conseil Municipal retient à l'unanimité l'offre de Publijura.

COMPTE RENDU DES REUNIONS :

- CR de bureau SIE du Revermont du 25/09/2013
- Réunion école sur les rythmes scolaires à l'école le 2/10 à 20H en Mairie avec des élus, des personnels enseignants et des parents d'élèves et à Courlaoux le 17/10/2013. Il s'agit dans un premier temps de définir les horaires pour la prochaine année scolaire.
- Réunion AFR le 04/10
- Bureau Elargi le 21/10/2013 à 18H30 salle du CM à la Mairie de Lons-Le-Saunier : Le principal dossier porte sur la prise de la compétence *Assainissement* par la Communauté d'Agglomération (ECLA).
- Réunion du CCAS mercredi 23/10/2013 : Pour le repas des Aînés qui aura lieu le samedi 30 novembre à 12H, c'est une proposition du Clos Fleuri qui est retenue. Les invitations seront envoyées début novembre.
- Réunion SIAAL mercredi 23/10/2013

REUNIONS A VENIR :

- Réunion avec la population sur la prévention des vols, cambriolages, escroqueries avec la gendarmerie le 6 Novembre 2013 à 18H00 à la salle des Fêtes de COURLANS.
- Réunion sur les rythmes scolaires avec l'AMJ, le Jeudi 7 Novembre à 18H00 à l'amphithéâtre du LEGTA de Montmorot.

QUESTIONS DIVERSES :

- **Changement échelon secrétaire de Mairie** : le Conseil décide de la faire accéder au 3^{ème} échelon.
- **Extinction de l'éclairage public** : il sera effectif début novembre, quand les résines seront posées.
- **Courrier de Guillaume TOURNIER**: il demande des explications sur l'attribution du marché des travaux d'aménagement de l'espace vert autour de la fontaine transférée près de la Salle des Fêtes. Elles lui seront apportées dans un courrier qui lui sera adressé.
- **Classement de la Montée du Moulin** : La situation juridique de la parcelle communale, sur laquelle se situe le bas de cette voie, amène le Conseil à décider pour l'instant de ne pas aller plus loin dans cette démarche du fait des frais qui seraient occasionnés.

INFORMATIONS DIVERSES :

- **Point sur les travaux** : les potelets ont été posés et les résines devant le lavoir, la Mairie et la Salle des Fêtes doivent l'être dans la semaine prochaine.
En ce qui concerne les bétons désactivés, les élus ont exigé qu'ils soient refaits (mauvaise formule utilisée lors de la réalisation).
- **Subvention sur les Fonds Ministériels** : devant les retards prévisibles pour la réception des travaux (point précédent), les élus se sont souciés du maintien de cette subvention. Une rencontre avec l'attaché parlementaire de M. PELISSARD et un courrier que ce dernier nous a adressé nous ont rassurés : le délai de deux ans porte sur le début des travaux (mai 2013) et non sur leur achèvement.

- **Problème de la décharge de St-Georges** : l'entreprise MGTPS qui l'exploite dans le cadre d'une convention de 4 ans non-renouvelables avec la commune, n'en respecte pas l'article 10 qui interdit d'utiliser le terrain comme dépôt de matériaux. Une lettre de mise en demeure envoyée en juin dernier n'a pas été suivie d'effet au 30 septembre. Un délai supplémentaire a été demandé lors d'une conversation téléphonique, mais accordé pour un mois seulement. Si les tas n'ont pas été enlevés fin octobre, le Conseil décide, après consultation, de prononcer la caducité de la convention (prévue par l'article 15).

- **Mise en place de l'accompagnement dans le ramassage scolaire** : il fonctionne bien depuis le 1er octobre.

- **Limite d'agglomération route de la Grand Mare** : un premier emplacement, permettant d'englober la rue des Clusiaux, a été refusé par les services de l'Etat. En concertation avec eux, un nouvel emplacement a été défini : au niveau du fossé qui sépare le lotissement des Claviers et la parcelle communale voisine (ancien terrain de foot).

- **Vente de bois de la commune au plus offrant** : C'est la proposition de M. Yannick MICHAUD qui a été retenue (60 €).

- **Vente des brioches de l'A.P.E.I.** : 125 brioches ont été vendues cette année (contre 109 l'année dernière) et ont rapporté 625 €. L'Amicale des Anciens Pompiers, qui s'est dévouée pour cette action, tient à remercier chaleureusement les habitants de Frébuans.

- **Cérémonie du 11 Novembre** : elle aura lieu à 11h30 devant le monument aux morts. Pour celles et ceux qui le souhaitent, un rassemblement est prévu sur le parking la salle des fêtes à 11h00.

URBANISME- DOSSIERS EN COURS :

Néant

URBANISME – Les Décisions au 25/10/2013 :

Néant

Prochaine réunion le 22/11/2013 à 20H00

Le Secrétaire de séance,
Pierre CLAVIER

Le Maire,
Pierre SATTONNAY